



COMPTE RENDU DE LA SEPTIEME REUNION DU GROUPE TECHNIQUE DE LA PLATEFORME DES ACTEURS POUR LE SUIVI DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) RELEVANT DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT (GTPODE)

03 septembre 2019, Good Rade

Objectif : L'objectif global de cet atelier était de présenter et valider les rapports de renseignement de la situation de référence **des cinq (5)** indicateurs pilote à l'aide de l'African Régional DataCube (ARDC).

Institutions participantes : IPAR, DPVE, CSE, DEEC, DAPSA, DEFCCS, ANAT, ANACIM, UCG, DAMCP, DPN et DGPRES, soit un total de 13 institutions.

Faits saillants de l'atelier

La réunion a démarré avec un mot de bienvenue de Monsieur Cheikh Faye de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) qui a procédé à un tour de table avant de revenir sur les activités déjà réalisées au niveau de la plateforme relativement au projet pilote avec la base de données régionale (ARDC). Il a rappelé l'organisation de la renforcement de capacités portant sur l'utilisation du portail de données (ARDC) les 26-29 août 2019 aux Résidences Mamoune, en prélude à cet atelier du 03 septembre ayant pour objectif de partager et valider les résultats consolidés en rapport avec le formateur Ken. Ces résultats sont relatifs au renseignement des 5 indicateurs pilotes choisis dans le cadre du projet pilote GPSDD/ARDC.

À la suite de cette intervention, Victor Ohuruogu, expert du GPSDD, a remercié les participants pour le travail fait dans le cadre de la plateforme. Il a souligné l'importance de cet atelier de validation des résultats du projet pilote qui, selon lui, devrait nous permettre d'évaluer les progrès accomplis depuis le début et de planifier les activités restantes.



L'objectif final étant de pouvoir documenter l'expérience de la plateforme, ses résultats, et de présenter au Président de la République du Sénégal ces résultats, qu'il aura l'occasion de partager comme bonne pratique pour les autres pays, au sommet des Chefs d'États et de Gouvernement qui se tient dans le cadre de la 74^{ème} Assemblée Générale de l'ONU à New York, les 24 et 25 septembre 2019.

Il a informé par ailleurs du projet « data for now », un nouveau projet qui utilise des outils de collecte de données fiables permettant aux décideurs de prendre des décisions sûres et rapides. Ainsi les techniques géo spatiales, données d'observation de la terre et nouvelles technologies sont utilisées à cet effet.

Un évènement parallèle spécial organisé par le GPSDD sous le thème « Data for NOW : accélérer les progrès en matière de développement durable grâce à des données ponctuelles » est prévu à cette occasion, lors du Sommet des Chefs d'État sur les ODD.

À la suite de cela, l'agenda a été présenté par la Direction de la Planification et de la Veille Environnementale du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) et les présentations des résultats par les structures ont aussitôt suivi.

Ces présentations ont porté successivement sur :

L'indicateur ODD 14.5.1 : Simulation de l'érosion côtière au niveau de la pointe de Sangomar

Cette présentation a été faite par l'institution responsabilisée à savoir la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP).

La présentation du rapport de renseignement de la situation de référence pour cet indicateur a permis de relever l'utilité du datacube pour son renseignement mais aussi ses limites.

- En réalité l'outil datacube ne peut détecter que les eaux intérieures et pas les eaux océaniques. Or les superficies des eaux océaniques sont nécessaires pour renseigner certaines données telles que celles pour la convention d'Aichi par exemple (10 % de couverture p/r à 2020). Depuis des années, les données en couverture marine pour renseigner la convention sont calculées par la rapport à Zone Économique Exclusive ZEE (trait de cote + 200 miles (1.852 km)), or pour les AMP, certaines ne sont pas situées dans la Zone Économique Exclusive ZEE (traite de cote + 200 miles (1.852 km))



mais plutôt dans les zones de pêches artisanales (eaux intérieures + 12 miles à partir de trait de côte). Pour cela, la DAMCP a proposé d'utiliser ARCGIS en guise de complément de l'ARDC pour faire un *buffer* de la zone de pêche artisanale et déterminer la couverture en AMP dans cette zone. Pour cela, les shape file des AMP sont intégrés dans le notebook Jupyter une fois que l'équipe de l'ARDC les aura traités.

- La DPN et la DAMCP ont exprimé par ailleurs leur souhait d'intégrer de plus grande superficies pour le data cube, au-delà des 5 sur 5 km possibles pour les outils de détection de l'eau et d'analyses des mangroves (exemple du delta du Saloum).

Avant le projet GPSDD/ARDC, la DAMCP donnait un taux global de couverture pour toutes les AMP, le taux de couverture en AMP était un peu surestimé et par rapport à la zone économique exclusive (ZEE). Le datacube sera ainsi utilisé pour estimer la superficie des ZPA et avoir une superficie plus large permettant d'estimer le taux de couverture réel en AMP par rapport aux surfaces maritimes.

Présentation de l'indicateur ODD 6.3.2 : qualité de l'eau ambiante

La DGPRE a présenté les résultats pour l'indicateur 6.3.2, basés pour la plupart sur des enquêtes de terrain.

- Globalement la qualité de l'eau ambiante au niveau national n'est pas bonne. Le pourcentage de conformité des eaux de surface est estimé à 62.67% en 2017.
- La DGPRE collabore avec les brigades d'hygiène et le laboratoire de Dakar pour la mesure de l'ortho phosphate et l'azote total.
- Le datacube peut être utilisé mais présente des limites car ne mesure que les matières en suspension alors que d'autres paramètres entrent en jeu (exemple : oxygène dissous, conductivité électrique, pH, ...).

Présentation de l'indicateur ODD 6.6.1 : étendue des écosystèmes tributaires de l'eau



Les données permettant le calcul de l'indicateur n'étaient pas encore disponibles. Il n'a donc pas été procédé à la présentation des résultats de l'indicateur

Présentation de l'indicateur ODD 15.1.1 : proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières

La présentation faite par la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols (DEFCCS) a tourné autour de la définition de superficies forestières, de la méthodologie de calcul de l'indicateur, de l'identification des outils du datacube (fractional cover, spectral indices, custom mosaic), des superficies reboisées et dégradées (gains ou pertes), et des résultats obtenus pour la forêt de PATA dans la région de KOLDA utilisée comme cas d'étude.

- La DEFCCS a informé que la plateforme FRA de la FAO fournit les données.
- Les participants ont recommandé que le datacube sorte les valeurs des superficies directement ainsi que la nécessité d'approfondir l'aspect méthodologique du datacube, d'augmenter la couverture et de permettre aux utilisateurs de charger leurs propres shapes files.
- Les résultats montrent que la déforestation a concerné 7535.34 hectares, soit une réduction de 19.75% de la forêt de Pata. Une mise à jour des résultats seront partagés ultérieurement une fois que les shape files de la forêt seront disponibles

Le GPSDD a par la suite proposé une structuration du rapport de consolidation des résultats du projet GPSDD/ARDC autour de :

- L'exposé des problèmes ;
- Des gaps en matière de politiques et de données (la dernière fois que la politique a été revue ;
- Les défis ;
- La méthodologie ;
- Les algorithmes utilisés pour l'analyse ;
- La zone d'étude ;
- La présentation des résultats ;
- L'interprétation tendancielle des résultats (montrer un résumé digeste des résultats, un aperçu global des résultats obtenus) ;
- Les implications politiques des résultats.

Présentation de l'indicateur ODD 11.3.1 : Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique



Cette présentation a été faite par l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT).

- Il a été souligné à cet effet l'exercice d'itération fait pour distinguer la zone bâtie du sol nu, étant donné que les résultats du datacube ne font pas la distinction automatique entre les deux types de sol.
- L'utilisation du *fractional cover* a pu générer quelques résultats. Toutefois, leur fiabilité a été interrogée pour diverses raisons (réflexion du soleil sur l'eau, nuages obstruant le satellite, ...). Il faut dans ce cas effectuer des visites sur le terrain afin de les confronter.

Les présentations bouclées, il a été suggéré de capitaliser l'ensemble des recommandations issues de ces présentations et de finaliser les rapports avant le 15 septembre 2019.

À la suite de cela, la DPVE est passée à la présentation de la feuille de route de la plateforme, déclinant les activités à mener pour le reste de l'année 2019.

La feuille de route après présentation a reçu les amendements ci-après :

- Modifier la date du 25 décembre proposée pour la rencontre de la plateforme nationale regroupant toutes les parties prenantes ;
- Envoyer les métadonnées sur les indicateurs aux structures ;
- Prévoir 2 jours pour la 8^{ème} réunion ;
- Faire précéder l'établissement des notes conceptuelles du rapport analytique sur les 32 indicateurs ;
- ✚ Inclure dans la feuille de route une formation sur l'élaboration de notes conceptuelles avant l'établissement des notes conceptuelles en tant que tel

Ces amendements faits, il a été proposé que le groupe technique réfléchisse sur

- ✚ Les moyens de répliquer le même exercice au niveau régional ;
- ✚ la publication des résultats ;
- ✚ la dissémination des résultats.



Direction de la Planification
et de la Veille Environnementale

